« Laissac Palanges Trail et Biatrail »

« samedi 21 janvier 2023 » à « Laissac-Séverac l'Eglise »

licence sportive autorisée



à compléter et à transmettre accompagné

A	du règlement à l'ordre de « ACTION 12 »
A	d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an à la date de la course ou de la copie d'une

	CADRE RESERVE A L'ORGANISATIO		
NOM: Prénom:	Numéro de dossard		
Adresse:			
Ville:Code postal:			
Année de naissance : Catégorie : Sexe : H F			
N°licence:			
Courriel:	•••••		
Participe au (rayer la mention inutile) :			
Course Nature de 11 km (D+ 390m). Participation : 10 euros			
Trail de 20 km (D+ 600m). Participation : 20 euros			
Biatrail (tir à la carabine laser, circuit course de 1km (3x pour le sprir Participation : 15 euros	nt ; 5x pour la poursuite).		
Pour finaliser cette inscription, vous devez nous faire parvenir votre certificat médie pratique de la course à pied en compétition" VALIDE au jour de l'épreuve :	cal de "non contre indication de la		
- soit par email (scan du document à envoyer à action12@action12.fr),			
- soit par voie postale (Action 12, Espace Sport Nature, avenue de la plaine, 12310 Laissac Séverac l'Eglise),			
- soit remis le jour de la course au retrait du dossard.			
Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter.			
Date et signature :			